



ICP

**FACULTÉ DE
DROIT CANONIQUE**



CORREF

Conférence des religieux
et religieuses de France

LUNDI 23 ET MARDI 24 NOVEMBRE 2026 | COLLOQUE

Gouverner un institut : vrai pouvoir ou véritable service ?



Sur inscription, en présentiel et distanciel

[billetweb.fr/colloque-gouver-
nance-droit-canonique](https://billetweb.fr/colloque-gouvernance-droit-canonique)
Événement payant - gratuit pour les étudiants
et enseignants de l'ICP



Lundi | Réinterroger nos gouvernances

23/11

9h30

Accueil et introduction

10h00

Accueil par le Doyen de la Faculté de Droit canonique,
P. Cédric Burgun, Professeur ordinaire

Accueil par le secrétaire général adjoint de la CORREF,
Pierre-Yves Pecqueux

10h00

Gouverner ses frères ou les servir ? Conférence inaugurale

10h45

Mgr Éric Bidot, ofm, Évêque de Tulle

10h45

Le service de l'autorité dans l'Église en général et ses déviances possibles. Quels recours et contestation d'une décision ?

11h15

Mgr Patrick Valdrini, Recteur émérite de l'Institut Catholique de Paris et pro-recteur émérite de l'Université pontificale du Latran

11h15 - 11h30 Pause

11h30

En quoi la gouvernance d'un IVC se distingue-t-elle de la gouvernance ecclésiale « habituelle » (communautés hiérarchique / communautés associatives) ? *visio conférence*

12h15

Mgr Alphonse Borras, Professeur émérite à l'Université Catholique de Louvain, ancien vicaire Général de Liège

12h15

Messe

Présidée par **Mgr Éric Bidot**, Évêque de Tulle

Déjeuner libre

14h30

Interroger la gouvernance « en vase clos » : approche systémique

15h00

M. Nicolas Mathieu, Systémicien, consultant, superviseur et coach de dirigeants spécialisé dans l'approche systémique et stratégique

15h00

Évolution pouvoir domestique / pouvoir dominant

15h30

Sr Bénédicte Portier, b.s.c.m., Maître assistante à la Faculté de Droit canonique de l'ICP

A medieval manuscript illustration featuring a figure in a dark robe writing on a scroll, with a red book and a plant with blue leaves in the background.

Lundi 23/11 | Réinterroger nos gouvernances

15h30 | **Gouverner au for externe : pour une juste distinction des fors**

16h00 | **P. Cédric Burgun**, Professeur ordinaire et doyen de la Faculté de Droit canonique de l'ICP

16h Pause

16h30 | **Gouverner en son conseil : la coresponsabilité**

17h00 | **P. Jean-Pascal Lombart**, c.s.sp., Président de la CORREF

17h questions / réponses

17h45 | **Cocktail**

19h00



Mardi
24/11

Quelques aspects concrets de la gouvernance

9h00
9h15

Accueil et relecture rapide de la journée de la veille pour introduire ce jour

Sr Florence De La Villéon, Congrégation des sœurs du Sacré-Cœur, secrétaire générale adjointe de la CORREF

9h15
9h45

La question des mandats de gouvernance

Mme Aurélia de Saint-Exupery, Responsable du service juridique de la CORREF

9h45
10h15

Gouverner les biens ? Rôle économe / modérateur

P. Jean-Paul Marsaud, Fils de la Charité

10h15 pause

10h30
11h00

Discerner les vocations et gouvernance : le responsable de la formation, le maître des novices (for interne / for ext.)

P. Laurent Tournier, Eudiste

11h00
11h30

La tutelle administrative sur la gouvernance des congrégations

Me Emmanuel Tawil, Maître de conférences en Droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

11h30 questions / réponses

12h15

Messe universitaire de l'ICP

Déjeuner libre



Mardi | Veiller et gouverner 24/11

14h15

14h45

Gouverner et veiller : la vigilance du modérateur suprême et vigilance épiscopale

Mgr Emmanuel Tois, Évêque auxiliaire de Paris, président du comité épiscopal pour la vie consacrée

14h45

15h15

Gouverner et veiller : les visites canoniques

Sr Anne Chapell, Supérieure Générale des Soeurs du Sacré-Coeur de Jésus

15h15

15h45

Gouverner et sanctionner (procédures propres aux IVC)

R.P. Bruno Gonçalves, c.o., Professeur ordinaire à la Faculté de Droit canonique de l'ICP

15h45 pause

16h15 questions / réponses

16h45

17h00

Conclusions / reprises

Sr Florence De La Villéon, Congrégation des sœurs du Sacré-Cœur, secrétaire générale adjointe de la CORREF

17h fin



ICP
FACULTÉ DE
DROIT CANONIQUE

La Faculté de Droit canonique a pour mission de promouvoir et d'approfondir l'étude du Droit canonique et des sciences connexes, d'assurer aux étudiants, clercs ou laïcs, une formation approfondie dans ces mêmes disciplines. En outre, elle les initie à la connaissance des sources et de leur fait acquérir le jugement critique et les méthodes nécessaires tant dans la pratique de la recherche scientifique qu'à l'exercice de l'enseignement ou aux tâches qui pourraient leur être utilement confiées dans l'Église. La faculté contribue à la recherche et à la formation universitaires avec les universités françaises et étrangères et les institutions ecclésiales.



ICP
UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

L'Institut Catholique de Paris, fondé en 1875, est un Établissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général (EESPIG) porté par une association loi 1901 à but non lucratif et reconnue d'utilité publique. Depuis 150 ans, il a fait ses preuves en termes d'excellence académique et de créativité, offrant des formations ouvertes à tous et adaptées aux enjeux du monde contemporain grâce à ses 6 facultés, ses 5 instituts de formation professionnelle et ses 9 écoles associées. Chaque année, l'ICP accueille 11 000 étudiants, 1 000 personnels enseignants et chercheurs et 250 doctorants sur ses campus de Paris, Reims et Rouen ainsi que ses antennes de Tours et de Cergy.



ICP

**FACULTÉ DE
DROIT CANONIQUE**



CORREF
Conférence des religieux
et religieuses de France

LUNDI 23 ET MARDI 24 NOVEMBRE 2026 | COLLOQUE

Gouverner un institut : vrai pouvoir ou véritable service ?

De nombreuses communautés se trouvent aujourd'hui confrontées à cette question fondamentale : quelle est la nature de l'autorité des supérieures et comment l'exercer de manière ajustée, parfois même dans un contexte de fragilité institutionnelle et de fragilités personnelles (pénuries de membres, âge avancé, etc.). Gouverner son institut : est-ce un vrai pouvoir ou un véritable service ? De plus, grandit aussi actuellement la participation régulière de personnes « externes » à cette gouvernance : de manière positive d'abord, mais posant aussi d'autres questions.

De manière transversale à tous les sujets de notre colloque, nos deux jours permettront d'interroger cette gouvernance des personnes, la gouvernance économique, la vigilance du gouvernement, la collégialité des décisions et la nature des chapitres. De la fraternité communautaire au recours à des experts extérieurs, qui décide vraiment ? La question de la gouvernance jusque dans la sanction, quand celle-ci s'avère malheureusement nécessaire, sera également présente.

Coorganisé en partenariat avec la CORREF, notre colloque comprendra également de vrais temps de questions / réponses permettant des échanges riches.



Sur inscription, en présentiel et distanciel

billetweb.fr/colloque-gouvernance-droit-canonique

Événement payant - gratuit pour les étudiants et enseignants de l'ICP